



Saint-Pierre, le 13 septembre 2021

Circonscription de St Pierre 1
Affaire suivie par : **D.HAIM**
Inspecteur de l'Education Nationale
Tél : 02.62.96.84.02
32,rue de Cayenne - 97410 ST PIERRE

À

Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves en maternelle

Objet : Dispositif « petit déjeuner »

Mesdames, Messieurs,

Le petit déjeuner est un repas à part entière. Or, plusieurs études montrent que la prise du petit déjeuner n'est pas systématique chez les enfants. Les raisons peuvent être le manque d'appétit, le manque de temps, le lever précoce et des raisons sociales.

Dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le financement par l'état des petits déjeuners doit permettre aux enfants de ne pas commencer la journée le ventre vide, de rester concentrés toute la matinée et ainsi d'apprendre dans les meilleures conditions.

La dimension pédagogique et éducative est au coeur du projet :

- éducation nutritionnelle (notion d'équilibre alimentaire)
- éducation au développement durable (lutte contre le gaspillage, tri des déchets)
- éducation sensorielle (saveurs, textures, goût)

Ainsi en partenariat avec la mairie de Saint-Pierre, des petits déjeuners seront offerts aux élèves de maternelle de l'école :

- équilibrés et de qualité
- servis dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène
- ouverts à tous les enfants
- accompagnés d'une action d'éducation à l'alimentation
- **tous les vendredis du 17 septembre au 17 décembre 2021**

Nous avons besoin de votre concours pour que ce temps soit efficace tant au niveau nutritionnel que pédagogique. Les enfants viendront alors à l'école sans avoir pris de petit déjeuner les vendredis et n'auront pas non plus besoin d'une collation à 10h.

Nous vous remercions d'informer l'école en cas d'allergies connues de votre enfant.

La direction de l'école reste à votre écoute pour tout complément d'information.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

D.HAIM
IEN ST PIERRE



.../...